

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 46 (2019-2020)

Rubrik: Communications présentées à la Société en 2019-2020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications présentées à la Société en 2019-2020

Sonia Vernhes Rappaz

Séance 1909,
tenue le jeudi 24 janvier 2019

Sous la présidence de M. Pierre Flückiger

Les Chefs-d'œuvre du Prado à Genève: une exposition refoulée?,
par Mme Mayte Garcia Julliard

Dès les premiers jours de la guerre civile espagnole, en juillet 1936, le gouvernement républicain met en œuvre une série de mesures de protection du patrimoine culturel et artistique sans précédent. Cette campagne de préservation sera relayée par la presse européenne, laquelle suivra également les différentes étapes de l'évacuation de milliers d'œuvres, d'abord sur le territoire espagnol puis jusqu'en février 1939, date à laquelle elles sont accueillies à la Société des Nations. L'envergure de cette opération n'échappera pas aux quotidiens genevois et aux institutions de la cité, comme en atteste l'exposition *Les Chefs-d'œuvre du Prado*, qui ouvre ses portes le 1er juin 1939 au Musée de Genève et s'achève le 31 août, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le succès sans précédent – près de 400 000 visiteurs – avait alors marqué les esprits. Pourtant, aujourd'hui, rares sont celles et ceux qui se souviennent que Dürer, Goya, Velázquez, El Greco, Titien et Raphaël, notamment, passèrent l'été 1939 à Genève. Cette présentation a retracé les différentes étapes de cet épisode de l'Histoire du XXe siècle, pour ouvrir la réflexion sur les enjeux liés à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. A l'heure où les destructions patrimoniales font la une des journaux, l'exposition genevoise de 1939 pourrait apporter quelques pistes de réflexion sur la relation souvent ambivalente, voire ambiguë, que nous entretenons avec les œuvres d'art.

Visite le samedi 2 février 2019

Exposition «Gustave Revilliod (1817-1890). Un homme ouvert au monde», au Musée Ariana, sous la conduite de Mme Anne-Claire Schumacher, commissaire de l'exposition

Grand collectionneur, voyageur infatigable, homme de lettres érudit et mécène éclairé, le Genevois Gustave Revilliod, né à Genève en 1817 et décédé au Caire en 1890, multiplie les épithètes. Le grand œuvre de sa vie est assurément le Musée Ariana, qu'il construisit pour abriter ses collections, mais surtout pour les ouvrir à la délectation et à l'éducation de tous. Aujourd'hui musée suisse de la céramique et du verre, l'Ariana est à l'origine une institution encyclopédique, qui classe à travers les médiums et les époques toutes les productions artistiques produites par l'homme et jugées dignes d'intérêt par

le collectionneur. Il était grand temps de mettre en lumière cette personnalité d'exception; ce fut chose faite en 2018. Une importante publication (plus de trente contributeurs) accompagna une large exposition qui laissait percevoir, à la faveur d'emprunts à diverses institutions genevoises (Musée d'art et d'histoire, Musée d'ethnographie, Bibliothèque de Genève, Bibliothèque d'art et d'archéologie), l'originalité de l'Ariana au XIXe siècle.

Séance 1910,
tenue le jeudi 28 février 2019

Sous la présidence de M. Pierre Flückiger

«Les élections que fait le peuple», République de Genève, vers 1680 – 1707, par M. Raphaël Barat

Au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, alors que des régimes patriciens ont triomphé dans la plupart des républiques européennes, la République de Genève reste une démocratie *de jure*, où la souveraineté est détenue par la bourgeoisie assemblée en Conseil général. Néanmoins, la seule survivance de cette souveraineté théorique réside dans des élections que l'historiographie a souvent réduites à des simulacres, la République étant aristocratique *de facto*. Comment, dans ce cas, comprendre ce qui se passe lorsqu'il ne se passe rien? De quelle manière raconter l'histoire de ces élections «que fait le peuple»? Il s'agit d'abord de mettre à jour les ressorts de la domination aristocratique dans ces élections populaires, de la théorie politique à l'organisation même de l'espace de vote le jour de l'élection, en passant par l'analyse des carrières politiques des magistrats. Mais nous voyons aussi que, parfois, des grains de sable se glissent dans les rouages, que les électeurs se départissent, dans certaines circonstances, de leur déférence habituelle, que des tensions apparaissent lorsque ces derniers ne sont plus sûrs de pouvoir honorer leur serment d'élire «ceux qui sont idoines». Le cas de la République de Genève permet ainsi de mieux comprendre les enjeux et les pratiques du vote d'Ancien Régime, nouveau terrain d'enquête pour les historiens de la période moderne.

Séance 1911,
tenue le jeudi 14 mars 2019

Sous la présidence de M. Pierre Flückiger

Conférence autour de l'ouvrage *Jadis, les Délices*, par son auteur

M. François Jacob, ancien conservateur de l'Institut et Musée Voltaire

C'est le 2 octobre 1954 qu'est officiellement fondé, à Genève, l'Institut et Musée Voltaire. Theodore Besterman, milliardaire britannique bien connu pour son engagement «voltairiste», y développe un important réseau de publications sur Voltaire et sur le dix-huitième siècle ainsi qu'une bibliothèque aujourd'hui reconnue comme l'une des plus importantes au monde, s'agissant du patrimoine écrit des Lumières. Soixante ans d'activité ont permis, jusqu'à une date récente, de faire vivre l'ancienne demeure de Voltaire dans l'esprit qui fut celui des fondateurs de l'Institut: exigence scientifique, ouverture à un large public, développement d'une conscience patrimoniale. Or c'est ce dernier point qui mérite d'être interrogé aujourd'hui: il semble en effet que Genève ait des difficultés à définir ce qui, pour elle, relève exactement du *patrimoine*. Voltaire et, dans une moindre mesure, Jean-Jacques Rousseau, font hélas les frais de cette valse-hésitation.

Séance 1912,
tenue le jeudi 11 avril 2019

Sous la présidence de M. Pierre Flückiger

Assemblée générale ordinaire

Le Comité a souhaité honorer Mme Barbara Roth pour son engagement dans notre Société ainsi que pour son apport à l'historiographie et à la vie culturelle genevoises. M. Matthieu de la Corbière a fait avec brio la *laudatio* de Mme Roth et lui a remis une médaille d'honneur. La composition du Comité a subi quelques changements. Souhaitant se retirer de ses fonctions, M. Marco Cicchini, membre du Comité depuis 2011, a été vivement remercié pour son investissement auprès de la Société. Une médaille et un diplôme lui ont été remis sous les applaudissements. D'autre part, les statuts imposant que M. Pierre Flückiger, après deux mandats en tant que Président, remette sa fonction à un autre membre, Mme Gaël Bonzon a accepté d'assumer la dite fonction. Les autres membres se sont engagés à entamer un nouveau mandat et le Comité se décline comme suit: M. Flückiger, le Président sortant, assume la fonction de Vice-Président. Les autres membres du Comité sont Mmes Sarah Scholl (Secrétaire) et Sonia Vernhes Rappaz ainsi que MM. Flávio Borda d'Água (Trésorier), Alain Dubois, Christian Grosse, Marc-André Haldimann. Ils sont rejoints par deux nouveaux membres, MM. Marc Aberle et Nicolas Fornerod. L'assemblée générale a été suivie d'une conférence de Mme Barbara Roth portant sur Gustave Revilliod.

Quoi de neuf sur Gustave Revilliod, mécène genevois?

par Mme Barbara Roth

Gustave Revilliod (1817-1890) est connu comme le mécène qui a offert à la Ville de Genève le Musée Ariana avec les collections qu'il contenait, ainsi que son immense domaine de Varembe sur lequel a été construit le Palais des Nations. Tirant prétexte du bicentenaire de sa naissance, la direction actuelle de l'Ariana a lancé une grande recherche à laquelle ont participé plusieurs historiens, conservateurs de musée et archivistes. Toutes et tous ont contribué à renouveler les connaissances sur Revilliod, exploitant les riches sources documentaires que conservent les institutions genevoises et jetant un regard actuel sur le mécène, nous rappelant le contexte dans lequel il évolua et les collections qu'il constitua. Les recherches ont donné lieu à une importante publication, à une exposition, et elles se prolongeront sous d'autres formes encore. L'exposé de Mme Roth a fait le point sur les recherches effectuées et les nouvelles connaissances acquises, mais aussi rappelé les grands jalons de la vie et de l'œuvre de Gustave Revilliod, qui fut d'ailleurs président de la Société d'histoire et d'archéologie.

Visite le samedi 18 mai 2019

Exposition « César et le Rhône. Chefs-d'œuvre d'Arles antique »,

au Musée d'art et d'histoire, par Mme Béatrice Blandin, commissaire de l'exposition

Le passé de la colonie romaine d'Arles, fondée par César en 46 av. J.-C., se dévoile au travers d'œuvres exceptionnelles prêtées au Musée d'art et d'histoire par le Musée Départemental Arles Antique. Parmi celles-ci, on trouve un

bronze représentant un Gaulois captif ou un énigmatique portrait en marbre, attribué au dictateur par les découvreurs. Nombre de ces pièces exceptionnelles ont été trouvées dans le Rhône. Vingt années de fouilles subaquatiques ont révélé la vitalité d'Arles, trait d'union entre la Méditerranée et le réseau fluvial des Gaules. Ces découvertes illustrent la romanisation précoce ainsi que l'intensité des échanges matériels et spirituels. L'histoire genevoise est évoquée en filigrane car, située à l'extrémité Nord de cet axe rhodanien qui traverse la vaste Province de Narbonnaise, *Genava* se révèle, depuis la conquête romaine, tournée vers le Sud.

Séance 1913,
tenue le jeudi 6 juin 2019

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Quel futur pour le passé? Histoire et mémoire: les ennemis complémentaires, par M. Christophe Rime

2014-2018. Années de commémorations, années où l'on s'est employé à fêter des centenaires; les célébrations du souvenir ont été partout, à chaque instant. Cette période du Centenaire de la Grande Guerre, qui promettait d'être hypermémorielle, a consacré l'empire de la mémoire comme rapport principal des sociétés occidentales au passé. Pourtant, le temps de la mémoire n'est pas chose nouvelle. En effet, il tend déjà, depuis les années 1980, à se positionner dans le rapport que les sociétés entretiennent à leur passé. En outre, plus la mémoire semble s'imposer comme usage social et politique du passé dans le présent, plus la science historique apparaît comme déstabilisée. Le passé est-il encore la garantie de l'avenir, ou le mémorialisme joue-t-il dorénavant ce rôle? En quoi l'hypermnésie actuelle serait-elle devenue un piège à histoire? C'est cette problématique qui a été abordée au travers d'exemples tels que les commémorations, les lieux de mémoire, les tribunaux de la mémoire et quelques discours politiques synonymes de devoir de mémoire, le tout dans un cadre tracé par l'histoire du temps présent en France.

Séance 1914,
tenue le jeudi 26 septembre 2019

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Ecrire la Réformation de Genève. François Bonivard, Antoine Froment, Michel Roset: les enjeux de la construction d'une «histoire officielle» genevoise au XVI^e siècle, par M. Hadrien Dami

Au milieu du XVI^e siècle, peu de temps après l'indépendance de la ville et surtout l'adoption de la Réforme, Genève construit son histoire. François Bonivard, Antoine Froment et Michel Roset, sur une commande du Petit Conseil, composent des chroniques qui sont désormais bien connues des historiens genevois. Leurs trois récits s'inscrivent dans un même processus de rédaction d'une histoire «officielle». Il convenait à ce titre de considérer ces textes d'un œil nouveau, en nous interrogeant sur les élaborations mémorielles et identitaires qui ont été réalisées, ainsi que sur la manière dont l'interprétation du passé proche légitime et justifie les événements récents. Une analyse textuelle des chroniques comprises dans un contexte de rédaction commun permet d'en dégager les enjeux, ainsi que les visées de leurs auteurs. Elle autorise aussi de chercher à comprendre la censure, voire la mise à l'écart,

que subissent Bonivard et Froment en comparaison de Michel Roset, dont le récit semble avoir davantage répondu aux attentes du Magistrat.

Visite le samedi 12 octobre 2019

Exposition «Silences», au Musée Rath, par Mme Lada Umstätter, conservatrice en chef domaine Beaux-arts du Musée d'art et d'histoire de Genève

Silencieux, les arts plastiques le sont par essence, ainsi que le rappelle l'expression «image muette», employée dès l'Antiquité pour désigner la peinture. Mais toute œuvre d'art est-elle pour autant silencieuse? Il est des peintures bavardes, criardes même, et d'autres qui se tiennent «coites». Certaines incitent à l'intériorité de la prière, d'autres ouvrent à la contemplation de l'infini; certaines nous laissent interdits ou dans l'effroi, d'autres, énigmatiques et secrètes, semblent une matérialisation de l'ineffable. Mêlant les genres, les motifs et les époques, de la concentration des natures mortes aux grands espaces silencieux, de la scène de genre – expression d'un quotidien idéalisé ou lieu trouble du non-dit – à la scène religieuse se présentant comme une manifestation du sacré, en passant par l'autoportrait mélancolique, cette exposition proposait une expérience de différentes formes du silence, envisagé non seulement comme absence de bruit, de son ou de parole, mais aussi comme un état, une présence au monde, dont certaines œuvres d'art nous offrent une forme condensée.

Séance 1915,

tenue le jeudi 31 octobre 2019

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Les origines genevoises de l'économie politique de Sismondi, par M. Pascal Bridel

Dans la foulée de la récente édition des *Œuvres économiques complètes* de Sismondi (6 volumes, Paris, Economica, 2012-2019), cette communication visait à situer les racines genevoises de l'économie politique sismondienne. Initiée dès la *Statistique du département du Léman* (1801) et *La richesse commerciale* (1803), la philosophie politique de Sismondi inaugure la difficile intégration de la théorie économique dans l'ambitieuse trilogie «liberté-bonheur-richesse» qu'il poursuivra tout au long de sa carrière. Surplombée par une vision romantique des relations économiques dans de petites structures politiques (les républiques italiennes du Moyen Age et sa bien-aimée *Ginevra celeste*), l'économie politique sismondienne dépasse néanmoins très largement ses origines genevoises pour atteindre, dans sa critique de la chrématisation des économistes anglais, une formulation universelle qui trouve encore aujourd'hui toute son actualité: «La richesse est-elle le but de la société, ou le moyen d'atteindre son but?» écrit-t-il encore et toujours en 1838. Quelques réflexions ont également été offertes sur l'opposition entre la «liberté des modernes» (ou liberté civile) qu'il construisit avec Benjamin Constant et la «liberté illimitée de l'industrie» des économistes anglais. Si la liberté civile est indispensable à la croissance économique, la poursuite exclusive de la richesse utilisant la concurrence de tous contre tous finit par nuire dangereusement à cette liberté des modernes.

Séance 1916,
tenue le jeudi 14 novembre 2019

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Les inédits du Journal de Colladon, par M. Patrice Delpin

En 1883, une copie du Journal d'Esaië Colladon (1600-1605), acquise deux ans auparavant, est transcrite et éditée par le célèbre libraire genevois John Jullien avec une introduction de l'Archiviste d'Etat Théophile Dufour. 135 ans plus tard, l'identification du manuscrit autographe est l'occasion d'une réédition complète, avec de nombreuses corrections et ajouts, le tout étant accompagné d'un commentaire scientifique. D'une à soixante lignes, plusieurs passages inédits ont été révélés, le plus spectaculaire étant une description des derniers jours, du décès et de l'enterrement de Théodore de Bèze par son ami et médecin personnel, Esaië Colladon lui-même.

Séance 1917,
tenue le jeudi 5 décembre 2019

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

L'aliéniste Paul-Louis Ladame (1842-1919): séparer le malade du coupable et le criminel de l'innocent, par Michel Porret

Né à Neuchâtel, élève du psychiatre humaniste Wilhelm Griesinger de Zurich, éminent praticien, philanthrope, directeur de l'orphelinat de Dombresson (1880-1883), médecin légiste, hygiéniste, criminologue, adepte de la médecine sociale, «anthropologiste» et historien, membre d'innombrables sociétés savantes, orateur remarqué en 1896 au IV^e Congrès international d'anthropologie criminelle (Genève), Paul-Louis Ladame a laissé près de 200 publications qui déploient les enjeux de ses savoirs enseignés durant sa charge de *privat docent* (24 ans) aux facultés de médecine et de droit à l'Université de Genève. Familier des archives judiciaires, il y exhume notamment le procès de Michée Chauderon (ultime «sorcière» exécutée à Genève – 6 avril 1652) qu'il publie en 1888 dans la *Bibliothèque diabolique* de son confrère neurologue de Bicêtre Désiré-Magloire Bourneville (1840-1909). Préoccupé par la généalogie de la médecine mentale, il rédige la biographie intellectuelle de l'aliéniste précurseur genevois Gaspard De la Rive (1770-1834) et s'intéresse aussi avec le psychiatre de Saint-Anne Emmanuel Régis (1855-1918) à la pathologie régicide de l'anarchiste Luigi Lucheni (1873-1910). Alarmé par les ravages de l'alcoolisme, du suicide et de la prostitution, compatissant à la détresse institutionnelle et morale des enfants orphelins, abolitionniste de la mort pénale, théoricien du «patronage des aliénés en Suisse», il est notamment expert pour la défense au «procès mémorable» de Jeanne Lombardi égorgée à Genève de ses quatre enfants en 1885 dont il publie une longue relation dans les *Archives de l'Anthropologie criminelle et des sciences pénales* (1886-1887) d'Alexandre Lacassagne (1843-1924). Incarnant avec d'autres médecins la *conquista* aliéniste fin de siècle, il consacre sa leçon d'ouverture à l'Université de Genève (30 octobre 1886) à la médecine légale de la folie homicide. Ethologiste de la criminalité qu'il lie à la question sociale de la misère que l'Etat devrait prévenir, Ladame vise à objectiver la nosographie de la folie criminelle. Selon lui, l'alliance épistémologique entre l'anthropologie criminelle du milieu social et la psychiatrie médico-légale permettront

de séparer le «malade du coupable», le «criminel de l'innocent» et les «scélérats responsables» des «aliénés irresponsables». Cette communication a présenté les grandes lignes du projet médico-légal de Paul-Louis Ladame.

Séance 1918,
tenue le jeudi 16 janvier 2020

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Le cœur de l'Europe. Genève et son œuvre humanitaire pendant la Première Guerre mondiale, par M. Cédric Cotter

Pendant la Première Guerre mondiale, la Suisse a vécu une expérience particulière. Sans être en guerre, elle n'a pas vécu une situation de paix pour autant. Les conséquences du conflit ont largement affecté le pays et engendré de nombreuses difficultés pour la population et ses autorités. L'humanitaire s'est révélé être à la fois un symptôme et un remède à cette situation. Ville hôte du CICR et de très nombreuses autres organisations charitables, Genève a joué un rôle central dans l'œuvre humanitaire de la Suisse. Cette conférence a abordé ce sujet à travers plusieurs questionnements, mettant en évidence quelques-unes des principales caractéristiques de la Genève humanitaire à cette époque. Quelles œuvres charitables ont été initiées depuis Genève, et par qui? A qui s'adressaient-elles? Cet engagement a-t-il été massif? Enfin, en quoi l'allègement des souffrances de la guerre a-t-il contribué à mieux vivre cette période de doutes et de craintes, entre la guerre et la paix?

Visite le samedi 22 février 2020

Exposition «Empreintes sportives», aux Archives d'Etat,
par M. Flavio Borda d'Agua

Quelle est l'évolution de la pratique du sport à Genève? Quel est son rapport avec l'espace urbain et la toponymie? Les noms de rues qui portent une appellation sportive ont-ils un lien direct avec une discipline particulière? Pourquoi parler de Rois à Genève? Quelle influence la cité a-t-elle eue sur le développement et l'affirmation de certains sports? Et surtout, que reste-t-il de l'esprit sportif des temps passés? L'exposition présentée aux Archives d'Etat mettait en scène une quinzaine de sports montrant leur présence forte à Genève, dont certains depuis le Moyen Age: jeu de paume, nautisme, arc, arquebuse, équitation, escrime, boxe, sports d'hiver, natation, automobilisme, cyclisme, rythmique et gymnastique rythmeront la visite du public à travers leurs empreintes urbanistiques. Evoquer le sport offrait également l'occasion de mentionner des projets urbanistiques qui ont changé le visage de Genève. Divers aménagements destinés à accueillir une quinzaine de sports différents ont disparu avec l'apparition d'immeubles à la place d'anciennes infrastructures sportives. Ainsi, l'un des axes de l'exposition était d'inscrire ces activités sportives dans la toponymie genevoise et de montrer que le sport a une véritable empreinte dans les rues et l'espace urbain de la cité.

**Interruption des activités de la Société
d'histoire et d'archéologie en raison
de la pandémie de SARS-CoV-2**

Séance 1919,
tenue le jeudi 24 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Entre soutien, discrétion et résilience: Jean Piaget et les psychologues réfugiées juives de 1933 à 1945, par M. Marc Ratcliff

Au cours de cette présentation, le conférencier nous a exposé les moyens par lesquels le psychologue Jean Piaget ainsi que les membres de l'Institut Jean-Jacques Rousseau à Genève (abrégé IJJR), devenu par la suite l'École des sciences de l'éducation, ont aidé les réfugiées juives du début des années 1930 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis sa création en 1912, l'IJJR a accueilli de nombreux élèves réfugiés et les années 1930 ont vu une augmentation du nombre d'élèves juifs. Les archives montrent que Piaget a été fort actif pour les soutenir, particulièrement les psychologues juives d'Allemagne et des pays de l'Est, en les aidant à rester à Genève et en intervenant pour organiser leur départ dans des pays sûrs. A cette fin, il a utilisé son influence et ses réseaux formels et informels, dans un souci de discrétion qui, jusqu'à aujourd'hui, avait entièrement fait oublier cet épisode. Toutefois, le soutien n'est qu'un volet de l'affaire. Les réactions des acteurs et actrices, que l'on peut identifier comme de la résilience, constituent une partie essentielle de l'histoire et contribuent à expliquer les destinées individuelles. M. Ratcliff a suivi les chemins et les formes de résiliences de trois psychologues juives, Renate Kersten, Mariane Wohlgemuth et Kate Wolf, ayant, grâce à l'aide de Piaget, émigré respectivement en République dominicaine, au Brésil et aux États-Unis.

Séance 1920,
tenue le jeudi 15 octobre 2020

Sous la présidence de Mme Gaël Bonzon

Un projet d'île industrielle selon l'ingénieur Guillaume Henri Dufour ou les prémisses d'une exploitation rationnelle du potentiel énergétique du Rhône genevois, par M. Bénédicte Frommel

En 1886, l'ensemble des établissements traditionnels – moulins et ateliers industriels – mus par les eaux du Rhône à la hauteur de Genève sont démantelés, mettant ainsi un terme à plus d'un millénaire et demi d'exploitation. Ils sont remplacés par une installation unique et surpuissante, l'Usine des forces motrices de la Coulouvrenière. Ce changement de modèle consacre l'abandon d'une production énergétique dispersée et techniquement empirique au profit d'une gestion de la ressource hydrique centralisée et organisée rationnellement. C'est ainsi que la nouvelle installation, en plus de fournir au secteur industriel l'énergie dont il a besoin pour mouvoir ses machines, assure également l'approvisionnement de la population en eau et la régularisation du niveau du lac Léman. Dans le processus ayant mené à cette mutation, il apparaît que Guillaume Henri Dufour a joué un rôle plus significatif que supposé jusqu'ici. En effet, en tant qu'ingénieur cantonal, il élabore au printemps 1848, à la demande du Conseil d'Etat, un projet d'île industrielle qui préfigure sur plusieurs points l'Usine des forces motrices réalisée 35 ans plus tard. Qu'on en juge: implantée dans le lit du Rhône à la hauteur de la Coulouvrenière, l'île développe 385 m de longueur pour une largeur comprise

entre 58 et 78 m. Elle est traversée en son centre par un canal forçant le passage des eaux du fleuve à travers quatre turbines horizontales, un type de moteur alors inédit à Genève. Pour donner corps à l'ouvrage, il est prévu d'extraire les matériaux de l'important fossé entourant Saint-Gervais, transformé de la sorte en canal d'évacuation lors des périodes de hautes eaux du lac Léman. Un pont métallique assure la communication avec la Coulouvrenière. Toutefois, à l'été 1848, Dufour recommande l'abandon de son projet. Le coût de réalisation, disproportionné par rapport aux bénéfices escomptés, est la raison invoquée. L'idée d'une gestion plus rationnelle du potentiel énergétique du Rhône n'en continuera pas moins de germer, pour aboutir à la révolution technologique apportée par Théodore Turrettini et le Bâtiment des Forces Motrices.

**Interruption des activités de la Société
d'histoire et d'archéologie en raison
de la pandémie de SARS-CoV-2**